

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

RESTRICTED
L/3493
3 February 1971
Limited Distribution

FINNISH IMPORT RESTRICTIONS

The Government of Finland has transmitted, for the information of contracting parties, a booklet containing lists of countries and products pertaining to the operation of the Finnish import control system as from 1 January 1971.

A copy of this is being forwarded to each contracting party and associated government. It will also form part of the documentation for the 1971 consultation under Article XII:4(b) with Finland.

RESTRICTIONS A L'IMPORTATION APPLIQUEES PAR LA FINLANDE

Le gouvernement finlandais a fait parvenir au secrétariat, pour l'information des parties contractantes, une brochure indiquant les différents régimes d'importation au 1er janvier 1971, avec la liste des pays et des produits relevant de chacun d'eux.

Un exemplaire de cette brochure est transmis à chaque partie contractante et à chaque gouvernement associé. Ce texte fera partie de la documentation qui sera utilisée pour la consultation de 1971 avec la Finlande au titre de l'article XII, paragraphe 4, alinéa b).